



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 24 septembre 2013 — N° 72

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration concernant le 40^e anniversaire du journal L'Action.

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la Journée mondiale des sourds.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration concernant le 20^e anniversaire de Cuisine Amitié, une cuisine collective.

Mme Trudel (Charlesbourg) fait une déclaration concernant le 60^e anniversaire de la Corporation des Loisirs Saint-Rodrigue.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant La Maison des enfants qui fête son 25^e anniversaire.

24 septembre 2013

Mme David (Gouin) fait une déclaration concernant la culture, ciment d'une communauté.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration concernant Baie-D'Urfé Junior Council.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Denis Villeneuve.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire du Rond-Point Jeunesse au travail de Bourassa-Sauvé.

M. Blanchet (Johnson) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. André Lamy, un grand parmi les Grands du sport.

À 13 h 57, Mme Poirier, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 12.

Moment de recueillement

24 septembre 2013

Dépôts de documents

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport sur la mise en œuvre de la *Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics*.

(Dépôt n° 972-20130924)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Gaudreault (Hull) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 25 septembre 2013, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 973-20130924)

Dépôts de rapports de commissions

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, le 10 septembre 2013, a procédé à l'examen des orientations, des activités et de la gestion du Curateur public du Québec. La Commission s'est également réunie en séance de travail le 22 novembre 2012 et le 10 septembre 2013 relativement à ce mandat.

(Dépôt n° 974-20130924)

Dépôts de pétitions

M. Bureau-Blouin (Laval-des-Rapides) dépose :

24 septembre 2013

L'extrait d'une pétition, signée par 10 209 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement du transport en commun.

(Dépôt n° 975-20130924)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Turcotte (Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 389 citoyens et citoyennes de la circonscription de Borduas, concernant le financement des organismes communautaires autonomes.

(Dépôt n° 976-20130924)

Questions et réponses orales

M. Deltell, leader du deuxième groupe d'opposition, soulève une question de directive concernant la deuxième question complémentaire de M. Dubé (Lévis) qu'il n'a pu poser lors de la séance du 19 septembre 2013 en raison de la fin de la période de questions et de réponses.

Après avoir entendu quelques interventions, M. le président prend la question en délibéré.

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 19 septembre 2013 sur la motion proposée par M. Paradis (Brome-Missisquoi) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

24 septembre 2013

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale mandate le Vérificateur général du Québec afin d'analyser la mise à jour économique que présentera le ministre des Finances et de l'Économie relativement à l'année 2013-2014.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 55 en annexe)

Pour : **62** Contre : **48** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, conjointement avec M. Paradis (Brome-Missisquoi), M. Le Bouyonnec (La Prairie), Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale dénonce avec vigueur l'entêtement du gouvernement du Canada à créer une commission canadienne des valeurs mobilières;

QU'elle rappelle que ce projet aurait des conséquences importantes sur l'industrie financière québécoise qui compte des dizaines de milliers d'emplois spécialisés;

QU'elle rappelle qu'elle a adopté à trois reprises des motions unanimes s'opposant à cette intrusion dans les compétences du Québec, les 16 octobre 2007, 15 janvier 2009 et 27 mai 2010;

QU'elle rappelle que la Cour d'appel du Québec a déclaré le 31 mars 2011 que le projet fédéral n'est pas constitutionnel;

24 septembre 2013

QU'elle rappelle que la Cour suprême du Canada a confirmé le 22 décembre 2011 que le projet fédéral n'est pas constitutionnel et « consiste en une intrusion massive par le Parlement dans le domaine de la réglementation des valeurs mobilières »;

QU'elle exige que le gouvernement du Canada respecte intégralement les compétences exclusives du Québec.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 56 en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Billette (Huntingdon), conjointement avec M. Martel (Nicolet-Bécancour) et Mme David (Gouin), présente une motion concernant le débat sur le principe du projet de loi n° 395, Loi modifiant la Loi sur la Société des alcools du Québec et la Loi sur les permis d'alcool; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Le Bouyonnec (La Prairie), conjointement avec M. Rathé (Blainville), présente une motion concernant l'étude du Conseil du patronat sur l'écart de richesse entre le Québec et les provinces de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Maltais, ministre responsable de la Condition féminine, Mme Gaudreault (Hull), Mme St-Laurent (Montmorency) et M. Rathé (Blainville), propose :

24 septembre 2013

QUE l'Assemblée nationale réaffirme l'indépendance du Conseil du statut de la femme, organisme gouvernemental de consultation et d'études qui veille, depuis 1973, à promouvoir et à défendre les droits et les intérêts des Québécoises, afin que celui-ci puisse en toute liberté continuer de :

Conseiller la ministre de la Condition féminine et le gouvernement du Québec sur tout sujet lié à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme;

Fournir de l'information pertinente et complète aux femmes et au public.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux article 84.1 et 185 du Règlement, M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, conjointement avec M. Gautrin (Verdun), Mme de Santis (Bourassa-Sauvé), M. Le Bouyonnec (La Prairie), Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale du logiciel libre qui avait lieu le 21 septembre;

QUE l'Assemblée salue toute initiative en vue de l'édition et de la diffusion de logiciels libres au Québec, et qu'elle encourage le gouvernement à poursuivre ses efforts pour promouvoir l'utilisation du logiciel libre au sein de l'administration publique.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

24 septembre 2013

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux article 84.1 et 185 du Règlement, Mme De Courcy, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministre responsable de la Charte de la langue française, conjointement avec M. Bolduc (Jean-Talon), Mme Daneault (Groulx), Mme David (Gouin) et M. Ratthé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Randonnée de l'espoir de Cancer de l'ovaire Canada et le mois de sensibilisation au cancer de l'ovaire;

QU'elle rappelle la nécessité d'agir afin de sensibiliser la population au cancer de l'ovaire, d'appuyer les femmes atteintes et leurs familles et de soutenir la recherche et le dépistage pour vaincre la maladie.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux tienne des consultations particulières et des auditions publiques sur le document intitulé *L'autonomie pour tous : Livre blanc sur la création d'une assurance autonomie*, les 23, 24, 29, 30, 31 octobre 2013 et les 5, 6, 7, 12, 13 et 14 novembre 2013;

QU'à cette fin, la Commission entende les groupes et organismes suivants :

Alliance des associations de retraités
Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux
Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux
Association de professionnelles et professionnels retraités du Québec

24 septembre 2013

Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec
Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec
Association des retraitées et des retraités de l'éducation et autres services publics du Québec
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées
Association québécoise de gérontologie
Association québécoise des centres communautaires pour aînés
Association québécoise des infirmières et infirmiers en gérontologie
Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic
Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
Centrale des syndicats du Québec
Centre de recherche sur le vieillissement de Sherbrooke
Chantier de l'économie sociale
Coalition des tables régionales d'organismes communautaires
Collège des médecins du Québec
Comité d'action des personnes vivant des situations de handicap
Commissaire à la santé et au bien-être
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec
Confédération des syndicats nationaux
Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec
D^{re} Geneviève Dechêne
Fédération des centres d'action bénévole du Québec
Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec
Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
Fédération québécoise des sociétés Alzheimer

24 septembre 2013

Fédération québécoise du loisir en institution
Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés
Institut universitaire de gériatrie de Montréal
Alliance québécoise des regroupements régionaux pour
l'intégration des personnes handicapées
L'APPUI
Association du Québec pour l'intégration sociale
Office des personnes handicapées du Québec
Ordre des infirmières
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et
familiaux du Québec
Le Protecteur du citoyen
Regroupement des aidants naturels du Québec
Regroupement des entreprises d'économie sociale en aide
domestique du Québec
Regroupement des offices d'habitation du Québec
Regroupement des popotes roulantes et autres services
alimentaires bénévoles
Regroupement interprofessionnel des intervenants retraités des
services de santé
Regroupement provincial des comités des usagers
Regroupement québécois des résidences pour aînés
Réseau FADOQ
Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation
Vérificateur général du Québec
Conseil pour la protection des malades du Québec

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les
remarques préliminaires;

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement
et au parti formant l'opposition officielle pour les remarques
préliminaires soit de 6 minutes chacun et que le temps dévolu au
deuxième groupe d'opposition soit de 3 minutes;

QUE la durée maximale de l'exposé pour chacun des
intervenants soit de 10 minutes et que l'échange avec les
membres de la Commission soit d'une durée maximale de
50 minutes;

24 septembre 2013

QUE le temps dévolu au parti formant le gouvernement soit de 24 minutes; et que le temps dévolu aux députés de l'opposition soit de 26 minutes;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour que les remarques finales partagée de la même façon que pour les remarques préliminaires;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 41, Loi modifiant la Loi sur la fonction publique principalement en matière de dotation des emplois;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Poirier, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 25 septembre 2013, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Gaudreault (Hull).

Cette motion se lit comme suit :

24 septembre 2013

QUE l'Assemblée nationale réaffirme l'indépendance du Conseil du statut de la femme et enjoigne le gouvernement péquiste à surseoir aux quatre dernières nominations.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. St-Arnaud, ministre de la Justice, propose que le principe du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 28 est adopté.

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 28 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

Débats de fin de séance

À 17 h 57, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, reporté lors de la séance du 19 septembre 2013, sur une question adressée par M. D'Amour (Rivière-du-Loup–Témiscouata) à Mme Ouellet, ministre des Ressources naturelles, portant sur le sujet suivant : « La mort du Plan Nord »;

24 septembre 2013

- le deuxième, sur une question adressée par M. Drolet (Jean-Lesage) à Mme Zakaïb, ministre déléguée à la Politique industrielle et à la Banque de développement économique du Québec, portant sur le sujet suivant : « L'abandon des entrepreneurs par le gouvernement péquiste alors que la moitié des faillites canadiennes d'entreprises sont au Québec »;
- le troisième, sur une question adressée par M. Bolduc (Jean-Talon) à M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « L'impasse dans les négociations avec les pharmaciens et l'intention du ministre d'introduire une taxe pharmacie ».

M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose l'ajournement des travaux au mercredi 25 septembre 2013, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 18 h 36, M. Ouimet, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 25 septembre 2013, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 20 septembre 2013, à 11 h 05, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 57 Loi faisant suite au sinistre ferroviaire du 6 juillet 2013 dans la Ville de Lac-Mégantic

Le Président

JACQUES CHAGNON

24 septembre 2013

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Paradis (Brome-Missisquoi) :

(Vote n° 55)

POUR - 62

Arcand (PLQ)	Deltell (CAQ)	Marsan (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bergman (PLQ)	Diamond (PLQ)	Martel (CAQ)	Sklavounos (PLQ)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	Spénard (CAQ)
Blais (PLQ)	Duchesneau (CAQ)	Moreau (PLQ)	St-Amand (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Dutil (PLQ)	Morin (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
(Jean-Talon)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(Mégantic)	(Hull)	(Fabre)	Thériault (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Gautrin (PLQ)	Paradis (PLQ)	Trudel (CAQ)
Boulet (PLQ)	Hamad (PLQ)	Picard (CAQ)	(Charlesbourg)
Caire (CAQ)	Houda-Pepin (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rathé (IND)	Vallières (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Reid (PLQ)	Vien (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Legault (CAQ)	Rousselle (PLQ)	
Daneault (CAQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)	
David (IND)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)	
de Santis (PLQ)	Marcoux (PLQ)	Roy (CAQ)	
		(Arthabaska)	

CONTRE - 48

Beaudoin (PQ)	Ferland (PQ)	McKay (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Bédard (PQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Ouellet (PQ)	Therrien (PQ)
Bergeron (PQ)	Gendron (PQ)	Pagé (PQ)	Traversy (PQ)
Bérubé (PQ)	Goyer (PQ)	Pelletier (PQ)	Trottier (PQ)
Blanchet (PQ)	Hébert (PQ)	(Rimouski)	Trudel (PQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Hivon (PQ)	Pelletier (PQ)	(Saint-Maurice)
Cardin (PQ)	Kotto (PQ)	(Saint-Hyacinthe)	Turcotte (PQ)
Champagne (PQ)	Larouche (PQ)	Proulx (PQ)	Villeneuve (PQ)
Chapadeau (PQ)	Leclair (PQ)	Richard (PQ)	Zakaïb (PQ)
Claveau (PQ)	Léger (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	
Cloutier (PQ)	Lelièvre (PQ)	Richard (PQ)	
De Courcy (PQ)	Lisée (PQ)	(Duplessis)	
Drainville (PQ)	Malavoy (PQ)	Richer (PQ)	
Duchesne (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)	
Dufour (PQ)	Marois (PQ)	(Bonaventure)	

Sur la motion de M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, conjointement avec M. Paradis (Brome-Missisquoi), M. Le Bouyonnec (La Prairie), Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville) :

(Vote n° 56)

POUR - 109

Arcand (PLQ)	Diamond (PLQ)	Malavoy (PQ)	Roy (PQ)
Beaudoin (PQ)	Drainville (PQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Bédard (PQ)	Drolet (PLQ)	Marcoux (PLQ)	Roy (CAQ)
Bergeron (PQ)	Duchesne (PQ)	Marois (PQ)	(Arthabaska)
Bergman (PLQ)	Duchesneau (CAQ)	Marsan (PLQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (PQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Billette (PLQ)	Dutil (PLQ)	McKay (PQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (PLQ)	Ferland (PQ)	Ménard (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Blanchet (PQ)	Fournier (PLQ)	Moreau (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Gadoury-Hamelin (PQ)	Morin (PLQ)	St-Amand (PLQ)
(Mégantic)	Gaudreault (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Arnaud (PQ)
Bolduc (PLQ)	(Hull)	Ouellette (PLQ)	St-Laurent (CAQ)
(Jean-Talon)	Gautrin (PLQ)	Ouimet (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Gendron (PQ)	(Fabre)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Goyer (PQ)	Pagé (PQ)	Thériault (PLQ)
Bureau-Blouin (PQ)	Hamad (PLQ)	Paradis (PLQ)	Therrien (PQ)
Caire (CAQ)	Hébert (PQ)	Pelletier (PQ)	Traversy (PQ)
Cardin (PQ)	Hivon (PQ)	(Rimouski)	Trottier (PQ)
Carrière (PLQ)	Houda-Pepin (PLQ)	Pelletier (PQ)	Trudel (PQ)
Champagne (PQ)	Iracà (PLQ)	(Saint-Hyacinthe)	(Saint-Maurice)
Chapadeau (PQ)	Kelley (PLQ)	Poëti (PLQ)	Trudel (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Kotto (PQ)	Proulx (PQ)	(Charlesbourg)
Charlebois (PLQ)	Larouche (PQ)	Rathé (IND)	Turcotte (PQ)
Claveau (PQ)	Le Bouyonnec (CAQ)	Reid (PLQ)	Vallée (PLQ)
Cloutier (PQ)	Leclair (PQ)	Richard (PQ)	Vallières (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Legault (CAQ)	(Duplessis)	Vien (PLQ)
Daneault (CAQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	Villeneuve (PQ)
David (IND)	Lelièvre (PQ)	(Îles-de-la-Madeleine)	Weil (PLQ)
De Courcy (PQ)	Lessard (PLQ)	Richer (PQ)	Zakaïb (PQ)
de Santis (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	
Deltell (CAQ)	Lisée (PQ)	Rousselle (PLQ)	